

DISPOSITIONS POUR LA SAISON 2024-2025

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations importantes au déroulement de cette saison d'interclubs vétérans régionaux.

Calendrier ICR Vétérans 2024-2025

Dates	Journées
5/6 octobre 2024	J1
16/17 novembre 2024	J2
30 novembre / 1 ^{er} décembre 2024	Report 1
11/12 janvier 2025	J3
8/9 février 2025	J4
1 ^{er} /2 mars 2025	Report 2
22/23 mars 2025	J5
3/4 mai 2025	Phases Finales

1. Les équipes des ICR Vétérans 2024-2025

Les équipes pouvant participer aux Championnat Régional Interclubs Vétérans 2024-2025 sont les équipes répondant au [questionnaire](#) pour la **saison 2024-2025** avant la date fixée au **21 juillet 2024**. Les clubs peuvent inscrire plusieurs équipes.

- **Phase n°1 - du 28 juin au 7 juillet 2024** : places réservées aux équipes ayant participé au championnat ICR vétéran 2023-2024
- **Phase n°2 - du 8 juillet au 14 juillet 2024** : ouverture aux autres inscriptions, sans restriction de provenance, avec 1 inscription maximum par club
- **Phase n°3 - du 15 juillet au 21 juillet 2024** : ouverture aux autres inscriptions. Autorisation pour un club d'inscrire une seconde équipe.

2. Modalités d'inscription

Les inscriptions se feront par voie numérique. Un questionnaire d'inscription sera envoyé par email aux présidents de club.

La date limite d'envoi à la ligue des réponses au [questionnaire](#) pour la **saison 2024-2025** est fixée au **21 juillet 2024**.

3. Constitution des poules

La constitution des poules se fera selon l'article 1.3 du règlement des Interclubs.

Les répartitions des journées de réception seront transmises dès que les retours des équipes le permettront.

4. Constitution des divisions – Saison 2025/2026

En raison du manque de recul sur l'évolution de ce championnat qui en est qu'à sa seconde saison d'existence, composition des divisions pour la saison suivante est indéterminée. Néanmoins elle tiendra compte du classement général final pour les équipes ayant participé sur la saison 2024-2025.

5. Droits d'engagement du championnat interclubs

Les droits d'engagements s'élèvent à **60€** par équipe.

6. Officiels techniques

6.1 Juge-arbitre principal des ICR Vétérans

Pour la saison 2024/2025, le Juge-Arbitre Principal nommé par la LIFB est **Gilles VIOLLETTE**. (Article 3.1 du Règlement)

6.2 Juges-arbitres adjoints

Dans la mesure du possible, la LIFB désignera des Juge-Arbitre Adjointes. Les clubs seront prévenus de la désignation éventuelle d'un JA par mail, en amont de la journée concernée.

7. Modalités des phases finales 2024-2025

Lors de la 6ème journée nommée « phases finales », **TOUTES** les équipes de chaque division effectuent des rencontres de classement.

8. Droit de consignation

Dépôt d'une réserve ou d'une réclamation => **50€** auprès de la CSR

Dépôt pour une contestation de décision de la CSR ou d'une instance départementale : Saisir la Commission Régionale des Réclamations et des Litiges => **86€**

9. Dates de mise à jour des classements

Les classements seront mis à jour 10 jours avant chaque journée d'ICR (le jeudi précédant la semaine comprenant la journée)

10. Contacts

Contact pour la CSR : interclubs@lifb.org ou au 07 63 79 62 27

Contact Juge-Arbitre principal des ICR (à joindre en cas d'urgence uniquement le week-end), **Gilles VIOLLETTE** : gilles.viollette@lifb.org - 06 82 81 44 23